

### BUDGET 2023

L'établissement du budget prévisionnel commence par la mise en place des choix politiques de l'établissement : l'enseignement, les projets pédagogiques et éducatifs.

### Quelques informations concernant l'évolution des principales ressources

- M. LEN déclare que l'État finance le fonctionnement de l'établissement à la hauteur de 15 fois le financement du Conseil Régional. En effet, l'établissement est employeur des AED pour 415.450€ de subvention d'état + 22.000€ de subventions autres + environ 2 millions d'euros de masse salariale des enseignants.

- La subvention de la Région a été abondée d'environ 400.000€ pour tenir compte notamment de la hausse des tarifs des fluides : gaz et électricité.

- L'apport des internes a augmenté parce que la Région a augmenté les tarifs de 3 % alors que les tarifs des denrées alimentaires ont augmenté de 30 %. Ça n'avait pas été fait depuis 8 ans.

Dans le même temps la Région a diminué ce qui était collecté auprès des familles pour la rémunération des personnels techniques : de 22 % à 18 %. La situation reste tendue.

### Quelques informations concernant l'évolution des principales charges

- Les activités culturelles ont été abondées en plus de l'utilisation du Pass Culture qui est très compliqué à mettre en place.

- La région octroie une aide au repas de 0,41€ => 26€/trimestre pour les élèves en difficulté. Un courrier de Mme la Rectrice a été reçu par M. LEN. Il indique une volonté d'aider les familles en situation de crise.

- Les dépenses concernant les fluides ont fortement augmenté. La région a déjà donné 2 subventions de 100.000€ et le lycée en attend une troisième de 99.000€.

Fin mars le lycée va être connecté au réseau de chaleur urbaine, ce qui va alléger la note. Seul le lycée sera raccordé. L'annexe Ferbos et l'internat ne le seront pas.

- Les dépenses concernant l'hébergement (=internat) ont explosé car c'est le seul poste sur lequel il n'y a pas eu de restrictions alors que les dépenses ont doublé depuis l'an dernier.

### Questions FCPE

#### - PCS1

**Les élèves n'ayant pas pu bénéficier de la formation secourisme premier secours (PSC1/prévention et secours civique niveau 1) au collège du fait de la pandémie Covid auraient-ils la possibilité de recevoir cette formation au lycée ?**

**En effet le brevet de secourisme PCS1 est recommandé pour certaines formations post-bac.**

M. LEN déclare que les formations sont coûteuses en matériel et en heures formateur mais qu'il y a 2 collègues formateurs, qui sont à jour de leur formation PCS1, dans l'établissement.

2 formations de 16h seront mises en place. Ça devrait être lancé assez rapidement.

Mme DIOT ajoute qu'il y a aussi le GQS (Gestes de Premiers Secours) qui sera fait par les infirmières de l'établissement.

M. LEN indique qu'il n'y a pas vraiment de formation de secourisme obligatoire au lycée. Mais il souhaiterait que les élèves qui ont l'option sport sortent du lycée avec cette formation.

Cette formation concernera 24 élèves sur l'établissement. Ce sera destinée à un public désigné. Les familles dont l'enfant a la nécessité d'obtenir ce certificat pour une poursuite d'étude, doivent contacter Mme DIOT.

#### - Manuels scolaires

**Certains élèves de 2nde n'ont toujours pas de manuel ou un manuel pour 2 élèves. Pour quelles raisons ? Quand seront-ils dotés ?**

Pas de réponse, c'est inacceptable.

La direction du lycée n'était pas informée. Ce dysfonctionnement est en cours d'identification. Dès que les élèves et les livres auront été identifiés, des solutions seront proposées.

M. PICON et M. LEN expliquent que le lycée a pris en charge la distribution des manuels scolaires lorsque la Région les a rendu gratuits pour les élèves, sans doter l'établissement de personnels supplémentaires. Aucun moyen supplémentaire n'est donné pour la gestion des manuels. Les associations de parents d'élèves de l'établissement, d'alors, n'ont pas souhaité prendre en charge leur distribution malgré les 3.000€ proposés par la Région aux associations qui prendraient en charge cette gestion.

M. LEN souhaiterait que la Région embauche des étudiants pour récupérer les livres en juillet et pour les distribuer en septembre.

#### **- Salles de permanence**

##### **Pourrait-on utiliser l'amphi pour pallier le manque de salles de permanence ?**

Réponse négative pour plusieurs raisons :

- des salles sont déjà mises à la disposition des élèves, de plus la salle de permanence est rarement pleine ;
- la salle Pierre Bihel n'est pas sur une circulation régulière pour permettre une surveillance efficace par des adultes référents ;
- la salle n'est pas équipée en permanence de tables de classe et les agents n'ont pas envie de la remettre en salle de conférence à l'envie ;
- la salle communique directement vers l'extérieur. Des entrées et sorties non désirées auront forcément lieu ;
- la salle est équipée de matériels sensibles comme des vidéo-projecteurs ;
- la salle est difficilement chauffable et la chauffer est coûteux ;
- son taux d'occupation est très variable.

#### **- Mise en sécurité des instruments de musique**

##### **Où est-il possible de déposer les instruments de musiques de manière sécurisée durant la journée ? La vie scolaire H étant souvent fermée les élèves qui suivent un cursus « CHAM » ont des difficultés pour récupérer leur instrument à l'heure souhaitée. Un système similaire aux bagages pour les internes peut-il être envisagé ?**

La salle en face de l'accueil, entrée cours de la Marne, est disponible pour déposer les instruments de musique de 7h à 19h tous les jours. Il faut demander au personnel de l'accueil.

#### **- Des cours de méthodologie sont-ils/peuvent-ils être proposés aux élèves de 2nde ?**

Les équipes pédagogiques ont fait le choix d'avoir 4h classe entière et 1h dédoublée, plutôt que 5h classe entière et 1h d'AP. M. LEN explique qu'à la fin du 1<sup>er</sup> trimestre il sera peut-être possible de mettre en place certains moyens. Mme DIOT indique que de la méthodologie Maths a été mise en place pour des élèves en difficulté sur tous les niveaux. M. LEN ajoute que la 2H bénéficie d'un tutorat en Physique-Chimie, par des élèves de terminale.

#### **- Journée d'immersion**

##### **Une journée d'immersion à l'université peut-elle être envisagée pour les élèves de terminale ou de 1ère qui en font la demande ? Comment cela peut-il être communiqué aux élèves ? Quelles démarches ?**

La commission du supérieur dirigée par la Rectrice d'Académie a insisté sur l'organisation de ces journées : des universitaires qui viennent dans les établissements ou des jeunes qui vont à l'université. Ces journées existent et sont codifiées aux élèves.

C'est Mme DIOT qui communique à ce sujet, via Pronote, en direction des élèves de terminale. Les universités informent le Rectorat de l'organisation de journées d'immersion. Le Rectorat en informe les lycées. Mme DIOT informe les élèves de terminale. Ce sont des inscriptions individuelles. C'est souvent en janvier-février-mars.

#### **- Mini-stages**

##### **A-t-on des dates pour les mini-stages au sein du lycée Eiffel ?**

##### **A quelle période s'organisent les mini-stages dans les autres établissements, à destination des élèves d'Eiffel ?**

##### **Après de quels élèves les professeurs en feront-ils l'information ?**

Comme tous les ans, l'organisation revient au DDFPT du secteur tertiaire. L'établissement est assez souple sur la période et le besoin pour recevoir des élèves qui le demanderaient. La demande passe par l'autre établissement et des rendez-vous avec le psy EN. Mme PERRIN indique que pour les élèves de terminal, la période commence après les portes ouvertes. En PTSI (prépa) les élèves peuvent s'inscrire au moment des

JPO. Pour les autres classes c'est à voir avec le DDFPT. Maintenant c'est trop tôt. Pour les pré-bac c'est au fil de l'eau tout au long de l'année.

Pour les élèves d'Eiffel qui souhaiteraient faire des mini-stages dans d'autres établissements, il faut passer par le professeur principal / psy EN / CPE / personnel de direction. M. LEN déclare qu'il n'y a pas de calendrier ONISEP des mini-stage dans les établissements. Mme PERRIN indique que sur le site des établissements, il y a souvent des formulaires à remplir en ligne avec une pré-inscription. Ensuite, les élèves sont re-contactés. Mme DIOT déclare que lorsque des informations sont reçues, elles sont diffusées aux élèves.

Le contact de base pour les familles c'est le professeur principal et le CPE.

#### **- Forum des ingénieurs du 25/11/22**

##### **Les terminales technologiques ont-elles été conviées au forum des ingénieurs ?**

Mme PERRIN explique que ce forum était destiné uniquement aux bacs généraux et aux CPGE d'Eiffel car les prépa d'Eiffel ne recrutent pas sur des bacs technologiques. Ce sont d'autres prépa qui leur sont dédiées.

Ce forum organisé par les enseignants de CPGE est plus à destination des étudiants de prépa qui passent les concours. A la marge, certaines terminales générales ont été invitées.